

CONSEIL COMMUNAL DU 20 OCTOBRE 2016 - 20 HEURES

Etaient présents :

M. RENAUD Daniel, Maire Délégué de la commune déléguée de La Côte d'Aime,
MM. LUISET René, 1^{er} adjoint, BUTHOD GARÇON Freddy, 2^{ème} adjoint, BOUZON Charles,
3^{ème} adjoint, Mme HOEN Martine, 4^{ème} adjointe,
MM. TARDY Lionel, COLLOMB Pascal, BLANCHET Jean-Luc, SERVAJEAN Daniel,
conseillers municipaux,

Excusés: MM. OLLINET Alain, SILVESTRE Marcel, conseillers municipaux,

Les points suivants sont examinés et débattus

♦ Réseau assainissement du hameau du Moulin

Lancement de l'étude de faisabilité par la société TECTA pour un montant de 10 320 euros TTC.

♦ Déneigement

Pour les secteurs du haut de la commune, ce service sera assuré en collaboration avec Valezan.

♦ Travaux à prévoir prochainement

Les services techniques et les élus ont constaté visuellement que la voûte située sur le ruisseau soutenant la route de Pierrolaz (au croisement allant vers le stade) était très détériorée. Celle-ci devra être réparée au plus tôt. Un chiffrage est en cours pour les travaux de réparation.

♦ Ruisseau du Villard (au niveau de la Corbière jusqu'à la route départementale)

Le ruisseau a affouillé le sol en plusieurs endroits. Un rapport a été demandé au service de RTM pour envisager des travaux de confortation.

♦ Aire de jeux enfants

Après la visite annuelle de contrôle de conformité, il s'avère que le sol serait à refaire pour une meilleure sécurité des enfants. Une réflexion sera menée pour un projet global sur toute la surface.

♦ Toilettes publiques (en face de l'église)

Compte tenu de la vétusté des lieux, un projet de réhabilitation ou de déplacement sera étudié.

♦ Agrandissement du cimetière

Les terrains nécessaires ont été acquis par la commune, l'étude pourra être lancée.

♦ Travaux sur les voiries

La commission travaux fera chiffrer les travaux nécessaires pour 2017.

♦ Travaux sur la départementale au niveau du virage de Pré Bérard

La réfection de la route est à la charge du Conseil départemental. Toutefois, la commune devra régler les frais liés au dévoiement du réseau eau potable.

♦ Refuge de la Balme

Une bonne fréquentation a été constatée durant la saison 2016.

Il reste à régler les points suivants :

- achat d'un groupe électrogène de secours
- création d'un local abri pour ce groupe électrogène et le matériel du gardien
- fonctionnement des toilettes extérieures (impraticables durant la saison hivernale)

♦ Potabilité de l'eau pour les chalets du secteur Mont Rosset

Des analyses complémentaires ont été effectuées sur le réseau.

Suite à plusieurs investigations, en liaison avec les agriculteurs, une étude est en cours pour déplacer les points de captages.

♦ Il est décidé d'acquérir un emplacement réservé (route de Pré Boissy) pour la mise en place d'un nouveau transformateur EDF.

La commune acquerra également un emplacement réservé à Pré Girod, le propriétaire souhaitant vendre sa parcelle pour construire.

Ces points seront portés à l'ordre du jour du Conseil municipal de La Plagne Tarentaise.

♦ Bibliothèque

Les travaux de rénovation sont en cours (peinture, rénovation du sol, et éclairage).

Ceux-ci permettront d'accueillir le public dans un espace agréable et convivial.

♦ Plan Communal de Sauvegarde

Un nouveau plan doit être mis en place au niveau de La Plagne Tarentaise. Il inclura les quatre communes historiques (La Côte d'Aime, Bellentre, Macôt et Valezan).

En cas d'accident majeur (avalanche, inondation, pollution, éboulement, blocage de route ...), une cellule de crise pourra être déclenchée par le Maire ou le Préfet, et tous les acteurs publics (élus, personnels techniques et administratifs, pompiers et gendarmerie) pourront être mobilisés.

Il est donc prévu que tous les élus prennent, à tour de rôle, une semaine d'astreinte pour effectuer, si nécessaire, un déclenchement d'alerte auprès des personnes concernées.

Une procédure à l'attention de tous les élus est en cours de rédaction par le responsable sécurité de la commune.

Informations diverses

♦ Forfaits de ski

Cet avantage bénéficiant aux habitants de Macôt La Plagne a été étendu aux trois autres communes. Pour tout renseignement, s'adresser au SIGP.

♦ A la demande de la Préfecture, un exercice de confinement, avec simulation d'une intrusion, a eu lieu à l'école. Celui-ci s'est bien déroulé.

A l'issue de cet exercice, encadré par la gendarmerie et le service sécurité de la commune, il s'avère que des travaux seront à prévoir pour assurer la sécurité et l'évacuation des enfants si nécessaire.

♦ Schéma de cohérence territorial

Une réunion d'information auprès des élus est programmée par les responsables de l'Association des Maires de Tarentaise. Cela permettra d'expliquer :

- les conséquences de ce schéma par rapport aux zones constructibles définies par le PLU
- les nouvelles restrictions imposées par l'Etat

♦ Le Goûter des Aînés est prévu dimanche 20 novembre 2016 à partir de 14 heures.

Les élus sont invités à participer à la préparation et au bon déroulement de cette journée.

♦ Il est à noter, depuis la fusion des quatre communes, l'appui technique qui a été apporté à La Côte d'Aime sur les points suivants :

- travaux de coupe d'herbe
- réparation des canalisations d'eau potable
- sécurisation et mise en place de chapiteaux lors de manifestations festives

Fin de séance à 23 heures.